

# La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

## Le pouvoir de la parole

Loin de se limiter à des discussions anodines, la parole, dont le Saint béni soit-Il a doté l'homme, détient incontestablement un puissant pouvoir. Aujourd'hui, avec le développement de la technologie, nous pouvons constater de manière palpable à quel point les mots sont à même de susciter des changements notables.

Ainsi, un seul mot peut suffire pour faire démarrer sa voiture, ou pour que son téléphone portable compose le numéro demandé. Or, il se passe exactement la même chose dans le domaine spirituel. Lorsque les enfants d'Israël se tinrent au pied du mont Sinaï, ils « virent les voix » (Chémot 20:18). Si nous avons l'habitude d'entendre des sons, nos ancêtres, quant à eux, en virent. Car les sons correspondent eux aussi à une réalité concrète, dotée d'un pouvoir d'action. Au sujet de la Création, il est écrit : « D.ieu dit : « Que la lumière soit ! » Et la lumière fut. » Le Très-Haut créa le monde par Sa seule parole. C'est ce qu'atteste le roi David dans les Tehilim : « Par la parole de l'Éternel les cieux se sont formés, par le souffle de Sa bouche, toutes leurs milices. » D'où l'extraordinaire pouvoir de la parole qui, à peine formulée, engendre une action dans son sillage.

Le jour le plus saint de l'année est maintenant derrière nous. A son sujet, nos Maîtres affirment que « l'essence même de Kippour expie ». Autrement dit, le Saint béni soit-Il a implanté dans ce jour une sainteté telle que même si un homme ne fait que prononcer le mot « Kippour », on considère que ses fautes lui ont été pardonnées.

Pourquoi donc ?

Car le seul fait de prononcer le mot « Kippour » influe l'homme en son for intérieur et y suscite un changement positif. C'est ce que nos Maîtres ont voulu dire en affirmant que « l'essence de Kippour expie » : en mentionnant n'importe quel mot lié à la sainteté de ce jour, serait-ce le plus simple d'entre eux comme le mot « Kippour », il se voit déjà absout. Car la parole a une influence telle que ce mot, chargé de sainteté, ravivera sa flamme intérieure, poussant son âme à revenir à de bonnes dispositions.

De même, lors de la fête de Souccot, et même bien avant, durant nos préparatifs pour construire la soucca et se procurer les quatre espèces, le seul fait de mentionner les termes « soucca » ou « quatre espèces » ravive en nous l'amour du Créateur et le désir de nous rapprocher de la Torah et des mitsvot. En prononçant ces mots saints, on se sanctifie. Car, chargés d'une influence positive, ils agissent en nous.

De même, en secouant les quatre espèces pour accomplir la mitsva qui leur est propre, nous sancti-

fions nos membres. Tel est le sens de l'enseignement de nos Maîtres selon lequel le loulav correspond à la colonne vertébrale, l'étróg au cœur, l'adas aux yeux et la arava aux lèvres : au moment où nous exécutons cette mitsva, nous sanctifions nos membres en les vouant pleinement à la satisfaction de la volonté divine.

Pourtant, nous avons déjà fait tout ce travail à Kippour ! En ce jour le plus saint, nous avons sanctifié nos membres, avons prié de tout notre cœur, nous sommes engagés à servir D.ieu sincèrement. Aussi, quelle est donc la nécessité de sanctifier une nouvelle fois nos membres à Souccot, par le biais de la mitsva des quatre espèces ?

Nos Sages distinguent deux catégories de repentir : celui mû par la crainte, et celui mû par l'amour. Ce second type de repentir correspond à un niveau bien plus élevé, car l'homme ressemble alors à un esclave servant son maître, poussé par l'amour qu'il ressent pour lui, plutôt que se pliant à ses directives par crainte des répercussions.

A Kippour, nous avons certes sanctifié nos membres en jeûnant et en nous repentant sincèrement. Néanmoins, il s'agissait là d'un repentir mû par la crainte, aboutissement de la période des « jours redoutables », lors desquels les livres de la vie et de la mort étaient ouverts devant le Tout-Puissant. Saisis de crainte par l'imminence du verdict devant être prononcé à notre sujet, nous nous sommes repentis afin de mériter d'être inscrits pour une vie bonne et pacifique. Aussi, une fois cette peur-panique derrière nous, le Saint béni soit-Il nous demande d'avancer encore d'un pas, en nous repentant par amour pour Lui, poussés par la joie et le désir de se rapprocher de Lui.

Or, les jours de Souccot sont les plus adaptés à ce retour mû par l'amour, conformément à l'ordre qui leur est propre : « tu te réjouiras lors de ta fête ». Ainsi donc, nous les mettons à profit pour sanctifier une nouvelle fois nos membres, en saisissant et secouant les quatre espèces. Mais, pour le coup, cette sanctification s'inscrit dans un élan d'amour pour l'Éternel, dans un retour vers Lui mû par un tel sentiment et dépassant de loin notre démarche antérieure, restreinte au cadre de la crainte.

Par conséquent, outre le repentir mû par la crainte effectué lors des jours de jugement, en saisissant les quatre espèces, l'homme se repent, poussé par son amour pour l'Éternel. Comme nous l'avons expliqué, le seul fait de se donner la peine de trouver ces quatre espèces répondant aux meilleurs critères de choix et d'être prêt à investir une grande somme d'argent pour les acquérir, nous élève et renforce notre crainte et notre amour de D.ieu.

	All.	Fin	R. Tam
Paris	18h44	19h48	20h34
Lyon	18h38	19h39	20h23
Marseille	18h38	19h38	20h20

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché  
32, rue du Plateau • 75019 Paris • France  
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33  
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David  
Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël  
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570  
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haïm Ve Moshe  
Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël  
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527  
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm  
Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël  
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003  
kolhaim@hpinto.org.il



## Hilloula

Le 13 Tichri, Rabbi Chaoul Adadi

Le 14 Tichri, Rabbi Yossef Tsvi Dochinsky

Le 15 Tichri, Rabbi Morde'hai Leiper, l'Admour de Nadvorna

Le 16 Tichri, Rabbi Moché Zakout, auteur du « Chorchei Hachémot »

Le 18 Tichri, Rabbi Betsalel Ransbourg

Le 19 Tichri, Rabbi Yossef Moché Adès



## LA VOIE TRACÉE

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

### Des souccot pour son bétail

Je fus invité par un donateur à poser la mézouza de sa nouvelle maison, au Brésil, à l'occasion de son inauguration. En arrivant sur les lieux, j'eus la surprise de découvrir un somptueux palais, avec pas moins de 70 (!) chambres, spacieuses et équipées de tout le confort moderne.

L'ameublement était particulièrement impressionnant, avec de luxueux tapis tendus d'un mur à l'autre et de splendides lustres de cristal étincelant de mille feux dans toutes les pièces.

Les magnifiques jardins qui l'entouraient comprenaient deux immenses piscines, bordant de grandes étendues de pelouse.

Pour couronner le tout, on pouvait remarquer de tous les côtés les innombrables membres du personnel, prêts à répondre aux moindres demandes des propriétaires et de leurs invités, avec politesse et amabilité.

J'étais encore éberlué par tout ce spectacle quand le maître de maison me présenta une seule et unique mézouza, qu'il me pria de bien vouloir poser.

« Pour une maison aussi grande, il vous faudrait des dizaines de mézouzot, une pour chaque chambre, » soulignai-je.

Sans se laisser troubler, le maître de maison

m'avoua cependant qu'il n'en avait qu'une.

« A quelle porte voudriez-vous la mettre ? » m'informai-je.

Après avoir réfléchi un moment, il dit : « Je voudrais que vous la mettiez à l'entrée du cellier du rez-de-chaussée.

– Pourquoi mettriez-vous la mézouza à l'entrée d'un cellier, et pas plutôt à l'entrée principale de votre maison ? » m'étonnai-je.

Il m'expliqua que son coffre-fort se trouvait dans ce cellier, et qu'il voulait donc que la mézouza le protège. Combien cette réponse m'affligea-t-elle, et combien cet homme était loin de la Vérité !

C'est avec peine et consternation que je répliquai donc : « Cette idée est basée sur une erreur. Vous pensez que vous vivrez éternellement dans cette maison, mais c'est faux. "Nos jours sont de soixante-dix ans, et, en cas de grande vigueur, de quatre-vingt." (Téhilim 90:10) Lorsque votre heure arrivera, vous n'emporterez aucun bien matériel avec vous – seules les mitsvot et bonnes actions vous accompagneront dans le Monde de Vérité. Cela me peine beaucoup que vous vouliez utiliser une mézouza, où figure le Nom divin, pour protéger tous vos biens plutôt que votre spiritualité ! Voyez combien le Créateur vous a gâté en vous donnant richesse et honneurs.

Et pourtant, au lieu de Lui être reconnaissant et de Le remercier pour tout cela par l'accomplissement des mitsvot, vous vous éloignez de Lui et remettez totalement votre âme entre les mains du mauvais penchant ! »

Je profitai également de cette occasion pour lui faire passer ce message par quelques paroles de Torah. Au sujet de Yaakov, il est dit : « il se bâtit une demeure, et pour son bétail, il fit des souccot » (Béréchit 33:17). Les souccot symbolisent le caractère éphémère, provisoire de la vie. Tel était le regard que portait Yaakov sur son troupeau et ses nombreuses possessions, pleinement conscient de leur inanité. Pour son âme, en revanche, il bâtit une demeure, symbole de son enrichissement et de sa pérennité, le tout dans une grande affection et proximité du Créateur.

« Ainsi, vous avez inversé les priorités, en faisant de l'essentiel l'accessoire – et en donnant à l'accessoire une importance démesurée. Au lieu de mettre à contribution votre vaste fortune et les progrès technologiques dans l'accomplissement des mitsvot, vous les employez à amasser davantage. »

En dépit du fait qu'il compte parmi nos donateurs, je me permis de lui parler durement, pour son bien, en priant pour que mes paroles aient de l'effet et qu'il se reprenne rapidement.

## DE LA HAFTARA



### Haftara de la semaine :

« David parla (...) »

(Chemouel II, 22)

Lien avec la paracha : dans la haftara, est mentionné le cantique prononcé par le roi David, et dans la paracha, est mentionné celui écrit par notre maître Moché.

## CHEMIRAT HALACHONE

Il suspend la terre sur le néant

### Malheur à eux, malheur à leur vie !

A la fin de la prière de la Amida, nous disons : « D.ieu, préserve ma bouche du mal », puis seulement nous demandons : « ouvre mon cœur dans Ta Torah ». Car sans cela, notre Torah ne vaut rien. En effet, comme l'explique le Zohar (section Pekoudé), « à ce mauvais esprit, sont attachés plusieurs esprits impurs, chargés de s'emparer de la mauvaise parole émise de la bouche de l'homme, qui prononce ensuite des mots saints. Malheur à eux, malheur à leur vie ! Malheur à eux dans ce monde, malheur à eux dans le monde à venir ! Car ces esprits impurs s'emparent de ce mot impur, si bien que quand l'homme prononce ensuite des mots saints, ces esprits le devancent et, saisissant le mot impur qu'il avait émis, souillent ces mots saints. »

## AU PARFUM DES MINHAGUIM



Les femmes sont exemptes de la mitsva de soucca et de celle des quatre espèces.

La raison est qu'elles sont exemptes de toutes les mitsvot positives limitées par le temps, et ce, parce qu'elles sont sous la tutelle de leur mari. Etant contraintes de remplir la volonté de celui-ci et de satisfaire ses besoins, elles ont été dispensées par la Torah de ce type de mitsvot.

La paix conjugale est si importante aux yeux de l'Eternel qu'Il est même prêt à ce que Son saint Nom soit effacé pour la rétablir.



## ENTRE LES LIGNES

Midrachim de nos Sages sur la Paracha de la semaine

**« Ecoutez, cieux, je vais parler, et que la terre entende les paroles de ma bouche. »** (Dévarim 32:1)

Quelle utilité a vue Moché à faire appel aux cieux et à la terre avant son départ de ce monde ?

Nous en déduisons qu'il les a convoqués pour leur faire part de son testament. Il leur a dit : « Voilà que D.ieu a décrété que je dois mourir. Prenez connaissance de la manière dont vous pourrez m'accueillir avec honneur : en considérant que je suis encore vivant et en m'entretenant perpétuellement de paroles de Torah. »

« Ecoutez, cieux » : je vous ai déjà dit : « j'en atteste sur vous, en ce jour ». Veillez à ne jamais accuser le peuple juif, en considérant que je suis vivant et invoque la Miséricorde en sa faveur. »

(Midrach Rabba)

### Une creature parfaite

**« Lui, notre rocher, Son œuvre est parfaite, toutes Ses voies sont la justice même ; D.ieu de vérité, jamais inique, constamment équitable et droit. »** (Dévarim 32:4)

« Lui, notre rocher, Son œuvre est parfaite » : l'Artiste qui a conçu le monde à l'origine et qui a forgé l'homme, comme il est dit : « L'Eternel-Dieu façonna l'homme ».

« Son œuvre est parfaite » : Il agit de la manière la plus optimale envers chacune de Ses créatures, qui ne doivent donc pas remettre en question Ses voies, même lorsqu'Il leur fait subir un quelconque revers. Aucun d'entre nous ne pense, en se regardant : « Si seulement j'avais trois yeux... si seulement j'avais trois mains... si seulement j'avais trois pieds... si seulement je pouvais marcher sur ma tête... si seulement mon visage était derrière moi, combien cela serait plaisant ! »

« Toutes Ses voies sont la justice même » : Il juge chaque homme individuellement et lui accorde ce qui lui est dû.

« D.ieu de vérité » : qui a placé Sa confiance dans l'humanité et lui a donné le jour.

« jamais inique » : Il n'a pas créé l'homme pour qu'il soit impie, mais afin qu'il soit juste.

« constamment équitable et droit » : Il se comporte avec droiture vis-à-vis de tous les êtres humains.

(Yalkout Chimoni)

### Acquis par tirage au sort

« N'est-Il donc pas ton Père, ton Acquéreur ? » (Dévarim 32:6)

C'est lui qui t'a acheté, comme nous le trouvons dans les Pirké de Rabbi Eliézer. Lorsque le Saint béni soit-Il vint pour jeter la confusion dans la génération de la Tour de Babel, Il dit aux anges : « Que les anges tutélaires de toutes les nations se présentent à Moi afin que nous procédions à un tirage au sort pour déterminer quelle nation sera sous la tutelle de qui, et laquelle Je prendrai sous Ma tutelle. » On tira au sort, et le peuple juif sortit pour être la part de l'Eternel, comme il est écrit : « Quand le Souverain donna leurs lots aux nations (...) Car ce peuple est la part du Seigneur ; Jacob est le lot de Son héritage. »

C'est pourquoi le Saint béni soit-Il appela le peuple juif « substitut des autres peuples ». C'est dans ce sens que nos Sages ont dit : « Le peuple juif est une acquisition », et tel est aussi le sens du verset : « N'est-Il donc pas ton Père, ton Acquéreur ? »

(Midrach Tan'houma)

## DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude  
de notre Maître le Gaon et Tsaddik  
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



### La vertu des justes

**« Ecoutez, cieux, je vais parler, et que la terre entende les paroles de ma bouche. »** (Dévarim 32:1)

La formulation de ce verset ne laisse de nous étonner. Pourquoi, concernant les cieux, est-ce le verbe « écouter » qui est employé, tandis que pour la terre, il est question d'« entendre » ? Avant de répondre à cette question, soulignons la différence qui existe entre ces deux notions. La première implique un effort de concentration, la volonté de ne pas perdre un seul mot, tandis que la seconde est bien plus passive et ne nécessite pas d'attention particulière.

Par ailleurs, n'ayant pas de lien avec la matérialité, les justes sont comparables aux cieux, tandis que le commun des mortels est lié à la dimension terrestre. Or, pour que les justes nous entendent, nous autres « terriens », ils doivent nous écouter avec une grande attention, du fait de leur détachement vis-à-vis des contingences de ce monde. Moché s'adressait ainsi aux justes, siégeant davantage dans le ciel que sur terre, pour leur demander de se rapprocher de la terre, d'écouter ces paroles et d'en être témoins. En outre, même après leur mort, les justes sont appelés « vivants » (Berakhot, 18a) et peuvent jouer ce rôle.

Lors d'un voyage en Ukraine au cours duquel nous nous sommes rendus dans des synagogues et sur les tombes de justes, nous avons remarqué que les Grands de ce monde, dont la renommée s'étendait très loin, se choisissaient généralement de petites synagogues, d'apparence simple. On aurait pu s'attendre à ce que ces justes célèbres se construisent d'immenses et somptueuses synagogues, mais ils se contentèrent de bâtisses vétustes, tant l'orgueil était loin d'eux. Plus ils se rapprochaient de D.ieu, reconnaissaient Sa puissance et Sa grandeur, plus ils se sentaient petits face à Lui. De ce fait, ils ne cherchèrent pas à s'enorgueillir par de belles constructions, leur seule volonté étant de servir le Créateur et de se soumettre à Sa souveraineté en toute simplicité et dans la discrétion.

C'est à ces justes et ascètes qui sont si éloignés du monde matériel que Moché s'adresse, les appelant à « descendre de leur résidence céleste » dans le but d'écouter les paroles prononcées sur terre, afin d'être témoins pour nous, habitants de la terre, de ce discours qui nous oblige et auquel nous ne pouvons nous soustraire.



## LE SUJET DU JOUR

### Les quatre espèces et leurs vertus

Les ouvrages saints abondent en explications des diverses vertus propres aux quatre espèces, qui exercent leur effet bénéfique tant sur la fête de Souccot que sur le reste de l'année. Ainsi, elles apportent une protection à celui qui doit prendre la route, constituent un mérite pour avoir une descendance viable... Nous allons nous pencher sur quelques unes de ces nombreuses vertus.

Nos Sages ont dit : « Si déjà nous faisons de cet objet une mitsva, faisons-en également une autre mitsva ». Ainsi, il est rapporté à cet égard, dans les notes sur le Rambam (Hilkhot Loulav, chap. 7), que Rabbi Yéhocoua ben Kor'ha avait l'habitude de transformer les aravot en plumes servant à écrire des rouleaux de Torah. Les A'haronim soulignent l'habitude des hommes pieux de garder précieusement les feuilles d'adas, afin de montrer combien ils chérissent cet objet ayant servi à une mitsva, et de les utiliser comme encens lors de la havdala.

L'ouvrage « Or'hot Haïm » rapporte la coutume suivante au nom du Rav « Yafé Lalev ». Le jour de Hochana Rabba, après la prière, on saisissait le loulav, attaché aux adassim et aravot, et on le posait, en guise de protection, sur le seuil de sa maison, jusqu'à Pessa'h. La veille de cette fête, on l'enlevait pour en jeter la moitié dans le feu du 'hamets, tandis que l'autre moitié était placée dans le four dans lequel on cuisait les matsot.

Certains avaient l'habitude de jeter les aravot utilisées pour les hochanot au-dessus de l'arche sainte, dans la synagogue. Cependant, l'ouvrage « Darké haïm vechalom » recommande, au contraire, d'éviter de jeter les aravot par terre ou au dessus de l'arche sainte, « car cela reviendrait à profaner les Noms saints ». Quant à l'ouvrage « Moadim ouzmanim », il cite également cette coutume de jeter les aravot utilisées pour les hochanot au dessus de l'arche sainte, tout en spécifiant la raison : à l'époque du Temple, on redressait les aravot pour les placer sur l'autel, aussi, en rappel à cela, a-t-on pris l'habitude de les déposer sur l'arche sainte, celle-ci remplaçant l'autel.

#### La vertu des aravot

L'ouvrage « Maté Ephraïm » cite l'auteur de « Séder hayom » : « A la clôture de la fête, il prendra son loulav, attaché aux autres espèces, et le gardera à un endroit précis. Il lui servira de protection. En voyant ces espèces et en s'en souvenant, il méritera d'être épargné de toute calamité. Il veillera à ne pas les jeter à la poubelle, car elles sont chargées d'une grande valeur symbolique et il convient donc d'éviter de les traiter avec mépris. »

Rabbi Its'hak Abouhab, de mémoire bénie, souligne dans son ouvrage « Menorat Hamaor » que le fait de garder les restes des aravot utilisées à

Hochana Rabba pour frapper le sol, est une ségoula pour la réussite tout au long de l'année. Et d'ajouter : « J'ai entendu qu'elles sont aussi une ségoula pour jouir de la protection dans les voyages, pour celui qui est animé d'une telle kavana, tout dépendant de la pureté de celle-ci et de la droiture de ses actes. »

Dans son « Séfer hamidot », Rav Na'hman de Breslev, de mémoire bénie, cite plusieurs vertus des aravot utilisées pour les hochanot. Celui qui monte à cheval ou à dos d'un autre animal prendra avec lui ces aravot, comme le laisse entendre le verset : « Celui qui chevauche dans les hauteurs célestes (baaravot) ». Il ajoute que les aravot avec lesquelles on a frappé le sol représentent un remède à la peur.

Dans l'ouvrage « Likouté Tsvi » (téfilat hadérékh, p. 37), nous pouvons lire : « Il est connu qu'il est très recommandé de prendre avec soi, en chemin, les aravot utilisées pour les hochanot. Si on ne les prend pas, on veillera tout au moins à connaître leur emplacement exact [dans notre foyer]. Si l'on rencontre un danger, on dira : « De grâce, Eternel, secours-nous (hochia na) ! » »

Rabbi Méir Sim'ha Hacoheh de Dwinsk, de mémoire bénie, auteur du « Or saméa'h », avait l'habitude de distribuer les résidus de ses aravot aux soldats juifs enrôlés dans l'armée. On témoigne que tout celui qui en recevait était l'objet de grands miracles lors des guerres, desquelles il revenait sain et sauf.

De même, Rabbi Avraham Adadi, de mémoire bénie, atteste dans son ouvrage « Vayikra Avraham » l'authenticité de cette ségoula propre aux aravot : « Personnellement, alors que je devais traverser la mer, j'avais emporté avec moi les quatre espèces, et j'ai assisté à des miracles : la mer, très agitée, se calma soudain. Emporter un morceau de la matsa, surveillée depuis la récolte du blé, a le même effet salvateur. »

Les kabbalistes ont relevé que le terme arava a la même valeur numérique que le terme zéra (descendance). L'ouvrage « Likouté Mahari'h » s'appuie sur cette identité numérique pour suggérer un remède en faveur des couples stériles : cuire les aravot et boire le bouillon de cette cuisson.

L'ouvrage « Eleph hamaguène » (660, 6) rapporte une coutume pratiquée par les femmes enceintes à Hochana Rabba, après la prière, suite au retour de leur mari à la maison. Elles prennent la protubérance du étrog et donnent des pièces d'argent aux pauvres, afin que le Saint béni soit-Il les

épargne, ainsi que le bébé qu'elles attendent, de la mort.

#### L'étrog, symbole du cœur

« Outre les ségoulot des quatre espèces, le étrog a une ségoula propre », écrit le « Kaf Ha'haïm ». Et de préciser : « On en confectionne une confiture après la fête, qu'on servira à la table de Tou Bichevat, Roch Hachana des arbres, dès le soir. Elle fera partie de tous les autres fruits sur lesquels les membres de la famille, hommes comme femmes, prononceront une bénédiction. Pour la femme enceinte, cela contribuera à lui faciliter l'accouchement, à lui en soulager les douleurs et lui garantira une bonne délivrance et une bonne santé pour son bébé, si elle en mange à ce moment-là. »

Certains affirment que le fait de consommer l'étrog utilisé pour la mitsva constitue un merveilleux remède pour les femmes stériles. D'autres soulignent sa vertu thérapeutique pour les personnes souffrant du cœur, lequel il renforce. Une preuve à ce remède peut être apportée du « Séfer ha'hinoukh », qui établit un parallèle entre les quatre espèces et les membres du corps humain, soulignant que l'étrog correspond au cœur.

Le Midrach Rabba rapporte l'histoire d'un homme juste qui, ayant donné un dinar à un pauvre, se le vit amèrement reprocher par sa femme, si bien qu'il quitta son domicile. N'ayant pas de quoi subvenir à ses besoins, le septième jour de Souccot, il alla prendre les étrogs de jeunes enfants, conformément à la permission qu'en donnent nos Sages : « des mains des jeunes enfants, on prend les loulavs et on mange les étrogs ». Ce juste passa en bateau par une cité, dans laquelle on recherchait pour le palais royal des étrogs ayant servi à la mitsva, connus pour leur pouvoir thérapeutique. Il put les vendre à un prix très élevé, suite à quoi il rejoignit son foyer..

En plus des différentes ségoulot des quatre espèces, les A'haronim rapportent l'habitude qu'ont certains d'accrocher dans la soucca, en guise de décoration, une fiole d'huile d'olive, destinée à l'allumage des lumières de 'Hanoucca. Quant au chanvre, dans lequel on introduit l'étrog pour qu'il conserve sa fraîcheur et qu'on puisse y prononcer la bénédiction durant toute la fête, il acquiert une sainteté et il nous est donc interdit de l'utiliser pour nos besoins séculiers. Une bonne coutume consiste à garder ce chanvre afin d'en tresser des fils pour l'allumage des bougies de 'Hanoucca.